

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MARS 2016

L'assemblée générale de l'Association Bretonne de Amis de Saint Jacques de Compostelle s'est tenue le samedi 11 mars 2017 à la l'Espace Madeleine de Fay-de-Bretagne en Loire-Atlantique.

La journée était organisée par la délégation de la Loire-Atlantique.

L'invitation avait été envoyée aux adhérents le 11 janvier 2017.

Les adhérents ont été accueillis à partir de 8 h 30 et ont été invités à émarger la liste de présence et valider les pouvoirs.

Ils ont ensuite rejoint la salle en assemblée plénière où le président Christian HARDY les a accueillis en ces termes :

Bonjour et bienvenue

Je voudrais tout d'abord accueillir nos invités qui nous font l'honneur de venir assister à notre assemblée Générale

- *Monsieur Claude Labarre, Maire de Fay de Bretagne à qui je vais laisser la parole dans quelques instants pour qu'il nous présente sa commune.*
- *Monsieur Sylvain Penna, Président de la Fédération française des Chemins de Saint Jacques de Compostelle*
- *Monsieur Charly Foucault, représentant la Société française des Amis de Saint Jacques de Compostelle*
- *Monsieur Jean-Paul Ramond, Président de l'Association Angevine ainsi que Christian Piron responsable du balisage,*
- *Monsieur Louis Cazaubon Président de l'Association Vendéenne*
- *Révérénd père Blot en charge du Patrimoine dans le diocèse de Rennes*
- *Monsieur François de Lespinay Représentant de l'Association des Trois Abbaye en Brocéliande*
- *Madame Chantal Noblet représentant de l'association du Couvent des Calvairiennes de Redon*
- *Enfin, Monsieur de Beaulaincourt, président de l'association du Prieuré du Mont Saint Michel à Ardevon s'est excusé de nous pouvoir être parmi nous.*

Monsieur le Maire je vous laisse la parole.

Monsieur Claude LABARRE, maire de Fay-de-Bretagne, a souhaité ensuite la bienvenue à l'assemblée et a présenté à l'assistance sa commune : son histoire, sa vie culturelle et socio-économique.

Luc BIORET, secrétaire général, a fait procéder au comptage des émargements par les assesseurs :

- Patricia LE MERRER, Geneviève BOSSARD et Josiane THOMAS pour les Côtes d'Armor ;
- Alain QUEAU et Nicole FITAMANT pour le Finistère
- Guy et madame Lavaux pour l'Ille-et-Vilaine
- Marie-Alice GODET et Marianne LAMY pour la Loire-Atlantique
- Jean-Yves MORHAN, Bernard JAIN, Christian CLAVET et Dominique LE MOUEL

Il a indiqué à l'assemblée que 228 adhérents étaient présents et 217 adhérents s'étaient fait représenter par un pouvoir dûment validé. Le nombre de présents et des représentés était de 445. Le quorum (déterminé par l'article 11 des statuts) étant de 1572 adhérents : $4 = 393$, l'assemblée générale pouvait donc valablement se dérouler.

Le président Christian HARDY a présenté à l'assemblée son rapport moral

Avant de commencer le rapport moral, je voudrais que nous rendions hommage à notre ami Théo Le Rest brutalement disparu au mois d'avril dernier. Théo était par sa disponibilité, son dynamisme, un élément essentiel au bon fonctionnement de notre association.

Nous allons donc prendre quelques instants de silence en sa mémoire.